

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 386

présenté par

M. Dubois, M. Bourgeaux, M. Brigand, M. Di Filippo, M. Bony et M. Ray

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 14 A, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.